



REALISATION ET CONCEPTION DU STAND PILOTE PAR
ADVANCITY AU SALON POLLUTEC LYON
29 NOVEMBRE AU 2 DECEMBRE 2016

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

CONSULTATION

Paris, le 22 avril 2016

Table des matières

Table des matières	2
ADVANCITY	3
Contexte.....	3
Mission du prestataire	4
Eléments généraux.....	5
Eléments à produire en réponse à cette mise en concurrence.....	5
Modalité des réponses	6
Equipe projet ADVANCITY	6

ADVANCITY

ADVANCITY est un des 71 pôles de compétitivité labellisés par l'Etat en 2005. ADVANCITY est le seul pôle en France traitant des sujets de la ville et de la mobilité durables, et l'un des rares en Europe. Le Pôle s'attache à développer les relations entre académiques, industriels (PME et Grands Groupes) et collectivités afin de faire émerger et d'accompagner des projets collaboratifs innovants sur ces thématiques. Ces projets sont ensuite proposés à différents guichets de financement (FUI, ANR, ADEME, guichets européens...). Dans ce cadre, ADVANCITY collabore avec 13 autres pôles au sein d'un réseau, animé par le MEDDE, intitulé « réseau des pôles Ecotech ».

Par ailleurs, ADVANCITY est en charge de l'accompagnement des entreprises de la filière des éco-activités. Cet accompagnement consiste à la mise en œuvre d'actions à destination des start-up et PME des éco-activités, tels que l'accès aux financements, le développement à l'international et l'accroissement de leur visibilité, notamment via la participation à des salons professionnels.

Contexte

Pollutec est un salon généraliste de l'environnement de l'énergie et de la ville durable. Il rassemble des professionnels du monde entier autour des solutions innovantes permettant de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement qu'il s'agisse de l'industrie, des collectivités ou du tertiaire.

Site web du salon : www.pollutec.com

En 2016, ce salon se tiendra du 29 novembre au 2 décembre, à Lyon Eurexpo.

ADVANCITY souhaite développer sa visibilité, ainsi que celle des entreprises qu'elle accompagne à l'échelle nationale et internationale et participera donc au salon Pollutec Lyon à ce titre.

Les objectifs de cette participation groupée au salon Pollutec Lyon se situent à plusieurs niveaux :

- Pour ADVANCITY (stand filière éco-activités) :
 - Augmenter sa notoriété et son rayonnement en France et à l'international,
 - Délivrer une information de fond sur l'offre,
 - Communiquer sur les atouts de la région Ile-de-France en général et dans le secteur de la Ville Durable en particulier,
 - Afficher sa position de leadership dans le domaine de la Ville Durable en France et en Europe.

- Pour les PME (stand filière éco-activités):
 - Augmenter sa notoriété et sa visibilité,
 - Organiser des réunions clients sur le stand,
 - Rencontrer de nouveaux partenaires/clients nationaux ou internationaux.
 - Participer à un créneau de conférence pour exposer les solutions

Mission du prestataire

Le présent cahier des charges détaille les prestations attendues pour la mise en place d'un espace regroupant ADVANCITY et les entreprises de la filière des éco-activités (ci-dessous nommé « stand filière éco-activités »). Ce stand sera organisé sous la bannière ADVANCITY, valorisant le Pôle, sa marque advancity® et les PME exposantes.

Le prestataire sera chargé de concevoir et fabriquer les différents éléments permettant d'agencer ce stand filière.

Implantation du stand

Le plan d'implantation du stand est élaboré conjointement par ADVANCITY et l'organisateur du salon. Le plan sera envoyé au prestataire dès qu'il sera finalisé.

Organisation générale du stand

Ce stand indépendant présente une surface de 101m², en îlot (4 angles), ayant une dimension de 6*17m ou 9*11,3m (en cours de finalisation avec l'organisateur). Deux des cotés donnent sur des allées principales.

Il est attendu une participation de 11 entreprises et d'ADVANCITY. Le stand sera donc découpé en 12 sous-parties indépendantes. Chaque stand entreprise sera d'une surface de 6m²- Le reste de l'espace sera composé de l'espace d'accueil ADVANCITY en propre (14m²), ainsi que de la réserve (10m²), fermée par un code d'accès ou par clé (3 clés à disposition). La réserve sera implantée en fonction de la disposition du stand.

Aménagement du stand

Il est demandé au prestataire de fournir :

- Stands entreprises :
 - Mobilier (pour 6m²) : 3 chaises, une table, 1 présentoir de documents, une banque d'accueil permettant le rangement aisé de documentation (étagères) et fermant à clé avec 2 tabourets hauts (équipement de base, variable en fonction des propositions du standiste)
 - Une enseigne personnalisée pour chacune des entreprises
- Réserve :
 - Un réfrigérateur,
 - 2 ou 3 porte-manteaux,
 - Des étagères de rangement,
 - Une machine à café et fourniture des dosettes,
- Espace d'accueil ADVANCITY :
 - Une banque d'accueil permettant le rangement aisé de documentation (étagères) et fermant à clé avec 2 tabourets hauts,

- 2-3 tables de travail, 3 chaises par table (équipement de base, variable en fonction de l'aménagement de l'espace d'accueil)
- 3 porte-documents

- Le prestataire proposera un système de séparation des stands entreprise et espace d'accueil. Il est important que chaque PME et ADVANCITY aient leurs propres stands sur un espace commun, sans pour autant que ceux-ci soient complètement isolés,
- Le sous-stand ADVANCITY, au milieu d'un côté de l'îlot, comportera une zone pouvant accueillir des délégations et cocktails. Cette zone sera donc plus importante, sans qu'une taille soit imposée (base de 14m² à +- 4m²). Libre au prestataire d'optimiser l'espace dans la proposition,
- Des portes documents seront présents dans chaque stand (1 par stand entreprise et 3 pour l'espace d'accueil),
- Une alimentation électrique sera présente dans chaque stand,
- La signalétique haute comportera le logo d'ADVANCITY, des entreprises exposantes et des financeurs de l'opération. Libre au prestataire de proposer divers exemples. Le visuel proposé devra être représentatif de l'image du pôle de compétitivité ADVANCITY ;
- Le visuel (textes compris) devra faire l'objet d'un BAT final avant impression,
- Quelques plantes vertes pourraient positivement agrémenter ce stand.

Le prestataire pourra également proposer :

- Des systèmes d'habillage des murs (cloisons, panneaux, végétation, murs d'eau, rideaux...)
- Des revêtements de sol

Eléments généraux

Le montage et le démontage de chacun de ces stands, dans les délais fournis par le responsable de salon, fait partie intégrante de la prestation. La livraison du stand sera toutefois réalisée le lundi 28 novembre 2016 à partir de 14h. Le démontage ne sera possible qu'à partir du vendredi 2 décembre 2016, à partir de 18h.

ADVANCITY ne pourra être tenu responsable des vols d'objets non sécurisés.

Le prestataire s'engage à ce que tous les éléments soient stables et sans risques.

La prestation se déroulera sur le parc des expositions Lyon Eurexpo, Avenue Louis Blériot 69686 CHASSIEU- LYON-FRANCE.

Eléments à produire en réponse à cette mise en concurrence

Il est demandé à chaque prestataire candidat à la mise en concurrence de remettre un projet comprenant :

- Différentes vues de chaque stand
- Planche de proposition de mobilier
- Planche matériaux

Le prestataire devra fournir un devis détaillé comprenant :

- Le projet créatif,
- Le coût du mobilier par pièce,
- La conception graphique des visuels (enseignes personnalisées, signalétique haute...),
- La participation aux réunions (avec ADVANCITY mais également la participation aux réunions d'information à destination des entreprises exposantes),
- La fabrication ou la location, le transport, la pose et la dépose des mobiliers, matériels et éléments de menuiserie définis,
- La réalisation des visuels d'habillage extérieur et intérieur,
- La fabrication, le transport, la pose et la dépose de toute la signalétique
- Le suivi des relations avec Reedexpositions, organisateur du salon, sur les aspects techniques et sécurita

Outre le projet créatif, le candidat devra fournir les éléments suivants :

- Police d'assurance
- Composition de l'équipe dédiée au projet et son organisation
- Attestation de conformité aux normes de sécurité en vigueur et fourniture du PV de classement au feu.

Les règlements techniques exigés par les organisateurs du salon sont consultables via le lien suivant :

<http://www.pollutec.com/Exposer/Infos-standistes.htm>

Modalité des réponses

Les prestataires souhaitant répondre à cette consultation doivent faire parvenir leur offre à ADVANCITY avant le : jeudi 9 juin 2016, 14h.

Sur la base des critères énoncés dans le dossier de consultation, ADVANCITY retiendra 3 prestataires. ADVANCITY prendra contact avec eux en vue d'organiser une présentation de leur projet dans les locaux d'ADVANCITY devant l'ensemble des membres du comité de pilotage, **le jeudi 16 juin 2016**. Chaque choix sera justifié en termes d'ergonomie, d'esthétique, de solidité et de réponse aux besoins d'ADVANCITY. L'attributaire de la prestation de service sera désigné **le 30 juin 2016 au plus tard**.

Le détail des modalités pratiques est énoncé dans le dossier de consultation.

Equipe projet ADVANCITY

Sonia FIRION

Chargée de l'accompagnement des PME et des questions européennes

sonia.firion@advancity.eu

01 45 92 60 88

Amélie ACHARD

Chargée de mission affaires internationales

amelie.achard@advancity.eu

01 45 92 60 87